

Le point sur le classement

- **Maurice** (au 13^e rang) est le pays le mieux classé d'Afrique subsaharienne dans le classement mondial de la facilité de faire des affaires. C'est aussi la seule économie de la région à figurer dans les vingt premiers rangs du classement.
- Le **Rwanda** (38) occupe la deuxième meilleure position.
- **Maurice** (13) et le **Rwanda** (38) sont les deux seuls pays d'Afrique subsaharienne à figurer parmi les 50 premières économies du monde. Le **Soudan du Sud** (185), l'**Érythrée** (189) et la **Somalie** (190) sont les économies les moins bien classées de la région.
- Le classement des autres grandes économies de la région est le suivant : **Kenya** (56), **Afrique du Sud** (84), **Ghana** (118), **Nigéria** (131) et **République démocratique du Congo** (183).
- La région obtient ses meilleurs résultats dans le domaine de l'obtention de prêts (113). En revanche, elle est mal classée pour le raccordement à l'électricité (146), le commerce transfrontalier (140) et le transfert de propriété (129). Par exemple, en Afrique subsaharienne, le coût de l'obtention d'un raccordement électrique permanent au réseau est trois fois plus élevé que la moyenne mondiale et 52 fois plus élevé que dans les pays à revenu élevé de l'OCDE. En Côte d'Ivoire et au Cameroun, il faut plus de 200 heures pour remplir les formalités douanières d'exportation pour le transport maritime, contre 13 heures dans les économies à revenu élevé de l'OCDE. Les ports d'Afrique subsaharienne sont les moins efficaces de toutes les régions.
- L'Afrique subsaharienne reste l'une des régions les moins performantes du point de vue de la facilité de faire des affaires, avec un score moyen de 51,8, soit bien en dessous de la moyenne des économies à revenu élevé de l'OCDE (78,4) et de la moyenne mondiale (63). Par rapport à l'année précédente, les économies d'Afrique subsaharienne ont amélioré leur score moyen de 0,9 point.

Le point sur les réformes

- Pour la deuxième année consécutive, le **Togo** se classe parmi les dix économies qui ont le plus réformé leur réglementation pour la facilitation des affaires. Le **Nigéria** a également rejoint le groupe des 10 pays les plus réformateurs.
- Le **Kenya** et le **Nigéria** ont chacun introduit six réformes, suivis du **Togo** et du **Zimbabwe** avec cinq réformes chacun.
- Alors que 25 % des réformes enregistrées par *Doing Business 2020* concernent les économies d'Afrique subsaharienne, plusieurs pays de la région restent à la traîne. Dix-sept économies n'ont mis en œuvre aucune réforme sur une période de 12 mois se terminant le 1^{er} mai 2019 ; trois économies (**Érythrée**, **Somalie**, **Soudan du Sud**) n'ont entrepris aucune réforme depuis cinq ans et deux économies (**Somalie** et **Soudan du Sud**) n'ont jamais entrepris de réformes dans les domaines évalués par *Doing Business*.
- La plupart des réformes mises en œuvre dans la région concernent la création d'entreprise, l'obtention des permis de construire et l'obtention de prêts. Douze réformes ont été enregistrées dans chacun de ces domaines. À l'inverse, ce sont les domaines de la protection des investisseurs minoritaires et du commerce transfrontalier qui ont enregistré le moins de réformes, avec deux seulement dans chaque domaine.
- À titre d'exemple :
 - Le **Togo** a introduit des réformes dans cinq domaines :
 - La création d'entreprise a été facilitée par la suppression de l'obligation de faire authentifier les documents et par le raccourcissement du délai d'enregistrement.
 - Les coûts et les délais d'obtention des permis de construire ont été réduits grâce à la baisse des frais et à la mise en place d'un portail en ligne pour le dépôt des demandes.
 - Au **Togo**, le coût du raccordement à l'électricité a baissé du fait de la diminution du coût des travaux de raccordement et du dépôt de garantie pour les nouveaux branchements.

- Le transfert de propriété a été simplifié et les coûts ont été réduits.
- Le **Togo** a amélioré l'accès à l'information sur le crédit en élargissant la couverture de l'office de crédit et en commençant à communiquer les données des entreprises de services publics.
- Le **Kenya** a réalisé des progrès dans six domaines. C'est l'une des deux économies d'Afrique subsaharienne (avec la **Zambie**) à avoir réformé la protection des investisseurs minoritaires. Le **Kenya** exige désormais des actionnaires qu'ils approuvent l'élection et la révocation d'un auditeur externe.
- Le **Nigéria** a facilité le commerce transfrontalier en réduisant les délais d'exportation et d'importation, en modernisant encore son système électronique et en introduisant le paiement électronique des frais.

Les nouveautés de cette édition :

- L'étude *Doing Business* a introduit un nouvel indicateur pour évaluer l'efficacité, la qualité et la transparence du système des marchés publics dans le monde. Cet indicateur sera intégré dans le classement *Doing Business 2021*.
- Cette année, *Doing Business* présente trois études de cas portant sur :
 - les changements réglementaires importants mis en œuvre par les pouvoirs publics depuis le lancement de l'étude pour quatre ensembles d'indicateurs (création d'entreprise, obtention de prêts, paiement des impôts et règlement de l'insolvabilité) ;
 - l'efficacité des marchés publics dans le monde ;
 - les effets positifs d'une réglementation flexible en matière d'emploi pour les entreprises en termes de création d'emplois et de croissance de la productivité.

Classement des économies d'Afrique subsaharienne

Économie	Rang (1–190)	Facilité de faire des affaires (0-100)		Nombre de réformes	
		DB2020	DB2019	DB2020	DB2019
Afrique du Sud	84	66,7	67,0	2	1
Angola	177	41,2	41,3	2	0
Bénin	149	51,7	52,4	2	1
Botswana	87	66,2	66,2	1	0
Burkina Faso	151	51,3	51,4	1	0
Burundi	166	46,5	46,8	3	0
Cabo Verde	137	54,0	55,0	0	4
Cameroun	167	46,0	46,1	2	1
République centrafricaine	184	34,8	35,6	2	1
Comores	160	47,0	47,9	1	0
République dém. du Congo	183	35,2	36,2	3	3
République du Congo	180	38,2	39,5	2	1
Côte d'Ivoire	110	58,3	60,7	6	2
Érythrée	189	21,5	21,6	0	0
Eswatini	121	58,7	59,5	1	4

Éthiopie	159	47,1	48,0	3	2
Gabon	169	44,5	45,0	5	3
Gambie	155	47,8	50,3	0	2
Ghana	118	60,4	60,0	2	1
Guinée	156	49,3	49,4	5	2
Guinée-Bissau	174	43,2	43,2	1	0
Guinée équatoriale	178	40,5	41,1	1	2
Kenya	56	71,0	73,2	5	6
Lesotho	122	58,7	59,4	1	1
Libéria	175	43,5	43,2	0	0
Madagascar	161	47,0	47,7	3	1
Malawi	109	60,4	60,9	2	0
Mali	148	53,1	52,9	1	0
Maurice	13	80,3	81,5	5	4
Mauritanie	152	49,4	51,1	3	2
Mozambique	138	54,6	55,0	3	0
Namibie	104	61,4	61,4	1	0
Niger	132	52,3	56,8	4	1
Nigéria	131	53,4	56,9	4	6
Ouganda	116	58,4	60,0	1	1
Rwanda	38	75,4	76,5	7	3
São-Tomé et Príncipe	170	45,0	45,0	1	0
Sénégal	123	54,4	59,3	2	2
Seychelles	100	61,5	61,7	0	1
Sierra Leone	163	47,2	47,5	0	1
Somalie	190	20,0	20,0	0	0
Soudan	171	48,0	44,8	5	0
Soudan du Sud	185	33,6	34,6	0	0
Tanzanie	141	54,3	54,5	1	0
Tchad	182	36,7	36,9	3	2
Togo	97	55,3	62,3	6	5
Zambie	85	65,7	66,9	1	2
Zimbabwe	140	50,5	54,5	4	5

Source : Base de données *Doing Business*.

Note : Les classements sont établis en fonction des résultats au 1er mai 2019 et des scores moyennes pour la facilité de faire des affaires de chacun des pays pour les dix thématiques prises en compte dans le classement général. Pour les économies pour lesquelles les données couvrent deux villes, les scores correspondent à une moyenne pondérée de la population de ces deux villes. Les classements *Doing Business 2020* sont calculés en fonction du score arrondi à deux décimales. Le score de la facilité de faire des affaires indique l'écart de chaque économie par rapport à la meilleure performance mondiale en matière de réglementation des affaires. Un score plus élevé indique un environnement des affaires plus favorable à la création d'entreprise et un cadre juridique plus solide.